Besson demande une étude sur le coût de l'immigration irrégulière

09/04/2010 à 19h35

Le ministre souhaite révéler «*le coût du maintien sur le territoire des étrangers en situation irrégulière pour les collectivités publiques*»…



Eric Besson, le ministre de l'Immigration, a annoncé qu'il allait demander à un cabinet indépendant de préparer un rapport sur le coût de l'immigration irrégulière. Cette décision intervient alors qu'une quinzaine d'élus a lancé un audit sur la politique d'immigration, mardi.

Le ministre s'est agacé du fait qu' «*un certain nombre de parlementaires parlent du coût supposé de l'immigration irrégulière.*»

> ***Sur cette question, «il y a deux rapports qui existent et qui l'ont chiffrée à (environ) 230 millions d'euros,» a-t-il rappelé. «Il y a un chiffre de deux milliards qui est mis sur la table et des parlementaires disent: on va demander un***

> ***audit informel. Je ne sais pas d'ailleurs ce que ça veut dire, un audit informel,» a-t-il commenté.***

Un «*manque à gagner pour les services sociaux et fiscaux*»

Selon Eric Besson, «*on verra que beaucoup de bêtises sont racontées et que l'immigration irrégulière coûte cher mais pas dans le sens qui est dit*.»

Selon le ministère, cette «*étude globale*» portera sur «*le coût du maintien sur le territoire des étrangers en situation irrégulière, c'est-à-dire le coût pour les collectivités publiques de leur hébergement, soins médicaux, scolarité, le manque à gagner pour les services sociaux et fiscaux, puisque le travail des étrangers en situation irrégulière est non déclaré, ainsi que le coût de leur placement en rétention lorsqu'ils sont interpellés, et de l'assistance juridique et sociale qui leur est alors fournie*.»

20 Minutes